

ENSEIGNONS À L'ÉCOLE L'EMPATHIE POUR LES ANIMAUX !

Philosophes, chercheurs, juristes, vétérinaires et psychologues se mobilisent pour un enseignement de l'éthique animale. Un excellent support pédagogique pour développer la sensibilité de l'élève et le conduire, par l'observation, au respect de l'autre.

Si les enfants expriment souvent une empathie spontanée à l'égard des animaux, en France, les animaux en tant qu'individus sont largement absents des programmes de l'enseignement. Ils y demeurent évoqués sous l'angle de l'espèce, rarement pour eux-mêmes. Par ailleurs, les connaissances acquises en éthologie sur les capacités cognitives, les émotions ou la pensée animales restent absentes des manuels de biologie.

VIVRE ENSEMBLE ET FAIRE SOCIÉTÉ

En France, l'éthique animale a figuré durant quarante ans dans les manuels officiels pour l'école primaire (de 1883 à 1923) au côté de références à la loi Grammont, première loi historique de protection animale dans le Droit français.

Il est établi que, dans un contexte éducatif, le thème de l'animal est un support pédagogique qui permet de développer la sensi-



bilité de l'élève et de le conduire par l'observation, au respect de l'autre, de celui qui est différent. L'expérience que fait l'élève de la condition animale favorise ainsi chez le futur citoyen le sens des responsabilités et de la coopération, le rejet de la violence, et aussi des discriminations arbitraires entre humains.

Source : Tribune Libération - 20 février 2017